



# RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## PROCÉDURE D'AFFECTATION APRES LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

*Rentrée scolaire : septembre 2026*

**Votre enfant est scolarisé(e) dans lycée public ou privé sous contrat dans une autre académie.**

### **AFFECTATION EN PREMIERE TECHNOLOGIQUE**

L'AFFECTATION EST UNE PROCÉDURE INFORMATISÉE :

Le chef d'établissement dans lequel est scolarisé votre enfant, effectuera la saisie des vœux et des notes.

Les résultats et les notifications d'affectation seront disponibles **DANS LES ÉTABLISSEMENTS FRÉQUENTÉS EN 2025-2026, à partir du 30 juin 2026.**

[saio@ac-guyane.fr](mailto:saio@ac-guyane.fr)

Rectorat  
Service Académique d'Information et d'Orientation  
Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire  
SAIO-MLDS  
Route de Baduel  
Site de Troubiran  
BP 6011  
97306 CAYENNE CEDEX  
Tel.: 0594 27 20 62